



MINISTÈRE DE LA CULTURE

CENTRE DES
MONUMENTS NATIONAUX

FICHE DE POSTE

2025-260

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(ses) handicapés(es)

N° BIEP DE DIFFUSION (en cas de republication) :

Paris, le 18 novembre 2025

Intitulé du poste (F/H): Agent d'accueil et de surveillance (H/F) Domaine de George Sand à Nohant	Catégorie statutaire : C Corps : Adjoint technique d'accueil, de surveillance et de magasinage Code corps: AASM Groupe RIFSEEP* : 2 Métier du CMN : Agent d'accueil et de surveillance Groupe d'emploi CMN : 1
---	---

Domaine(s) Fonctionnel(s) : (Cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)
Culture et patrimoine

Emploi(s) Type : (cf. Répertoire ministériel des métiers de la culture – RMCC 2012)
CUL02A

Adresse administrative et géographique de l'affectation :
Domaine de George Sand, 2 place Sainte-Anne, 36400 NOHANT-VIC

Missions et activités principales :

Au sein de l'équipe du Domaine de George Sand, en qualité d'agent d'accueil et de surveillance (H/F), l'agent assure l'accueil des publics, la sécurité des visiteurs et du monument, et la sûreté des collections permanentes et des œuvres présentées dans le cadre des expositions temporaires.

En matière d'accueil des publics :

- Accueillir les visiteurs, les publics spécifiques (handicapés, scolaires...), les entreprises, les renseigner, les orienter, les assister en fonction du besoin ;
- Appliquer et faire appliquer les consignes sanitaires.

En matière de sécurité et de sûreté :

- Veiller à la sécurité des visiteurs et intervenir en cas de malaise ;
- Assurer la sûreté du monument, du matériel et des collections ;
- Assurer des rondes régulières dans l'enceinte du monument (maison et parc) ;
- Veiller à la sûreté des collections (surveillance, vérification de la présence des œuvres) ;
- Veiller au bon déroulement des manifestations temporaires et des événements organisés au domaine de George Sand. ;
- Assurer le contrôle Vigipirate au sein du monument et contrôler les titres d'accès au monument.
- Mettre en sécurité le monument à la fermeture et à l'ouverture (fermeture et ouverture des volets de la maison, fermeture et ouverture des issues, mise en et hors service des alarmes).

En matière de présentation et d'entretien du monument :

- Veiller à la propreté des espaces de travail, de visite et d'activités culturelles et domaniales, et peut être amené à assurer l'entretien courant de ces espaces ;
- Veiller à la conservation préventive des collections et du monument.

En matière d'actions de médiation culturelle :

- Conduire des visites commentées de la maison de George Sand ;
- Assurer des actions de médiation plus spécifiques.

Compétences principales mises en œuvre : (cotés sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)**Compétences techniques :**

- Connaissances des techniques et des règles essentielles en matière de sécurité – sûreté des ERP.
- Intérêt fort pour le patrimoine, l'histoire et la littérature.
- Maîtrise courante de l'anglais (A2-B1).

Savoir-faire :

- Appliquer les consignes et mettre en œuvre les règlements intérieurs et de visite du château ;
- Répondre aux attentes et aux spécificités des différents publics ;
- Intervenir avec rapidité dans le respect des procédures et gérer les situations difficiles ;
- Rendre compte à sa hiérarchie

Savoir-être (compétences comportementales) :

- Ponctualité et sens de l'accueil ;
- Travail en équipe ;
- Maîtrise de l'expression orale ;
- Disponibilité et respect à l'égard du public et des collègues ;

- Discrétion ;
- Tenue correcte, tant corporelle que vestimentaire.

Environnement professionnel :

Le Centre des monuments nationaux (CMN) rassemble, depuis plus d'un siècle, le plus important réseau de sites et monuments de France, de la préhistoire à nos jours.

Fort de la richesse de ce bien commun, de la diversité des lieux et savoir-faire de ses équipes, il œuvre chaque jour pour conserver, révéler et transmettre ces patrimoines naturels et culturels à tous les publics.

En faisant dialoguer histoire, art et culture, il fait de ses monuments des lieux de connaissance, de création, d'émotion et de partage qui contribuent à renforcer le lien social.

Préside par Marie Lavandier, le CMN est un établissement public sous tutelle du ministère de la Culture. Créé en 1914 sous le nom de Caisse nationale des monuments historiques et préhistoriques, il devient le CMN en 2000. Ses 1 470 agents ont accueilli plus de onze millions de visiteurs en 2023.

S'appuyant sur une politique tarifaire adaptée, le CMN facilite la découverte du patrimoine monumental pour tous les publics. Son fonctionnement repose sur ses ressources propres issues notamment de la fréquentation, des ventes en boutique dans son réseau de librairie boutique, des locations d'espaces ou encore du mécénat. Fondé sur un système de péréquation, le Centre des monuments nationaux est un acteur de solidarité patrimoniale.

L'établissement a par ailleurs pour mission d'assurer, la conservation, la restauration et l'entretien des monuments placés sous sa responsabilité.

Le CMN assure également une mission d'éditeur public sous la marque Éditions du patrimoine. Il contribue ainsi fortement à la connaissance et à la promotion du patrimoine.

Les monuments sont gérés par un administrateur avec, à ses côtés, une équipe dont les compétences portent sur les missions administratives et comptables, culturelles, éducatives, d'entretien, de développement domanial, touristique et économique.

Les services du siège accompagnent les monuments pour le développement de ceux-ci sur un certain nombre de sujets clefs : développement économique, éditorial, parcours de visite, affaires domaniales et immobilières, maîtrise d'ouvrage, affaires juridiques, mécénats et partenariats, marchés et politique d'achat, ressources humaines, communication, agence comptable,

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), Le Centre des Monuments Nationaux, dispose du double label :

« Label Egalité Professionnelle » et le « Label Diversité » L'Etablissement s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement.

Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimerait avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement : signalement-culture@conceptsrse.fr

Ou avoir fait l'objet de discrimination : https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/formulaire_saisine/

Liaisons hiérarchiques : *Sous l'autorité de l'administrateur et rattaché hiérarchiquement au responsable opérationnel.*

Liaisons fonctionnelles : *Interactions avec l'équipe des sites, le siège de l'établissement, les monuments, les visiteurs, les entreprises.*

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

- **Poste ouvert à tous statuts** : fonctionnaires de catégorie C (toutes fonctions publiques, merci de joindre votre dernier arrêté de situation administratif), et en contrat à durée indéterminée à temps complet.
- Rémunération de **22 979,54€ bruts annuels** en fonction de l'expérience professionnelle sur un poste équivalent ;
[La fourchette de rémunération mentionnée s'adresse uniquement aux agents contractuels. Pour les agents titulaires, la rémunération sera déterminée sur la base de la fiche financière que nous solliciterons auprès de leur établissement de rattachement, en conformité avec le cadre réglementaire en vigueur](#)
- Site difficilement accessible aux personnes à mobilité réduite.
- Emploi posté, soumis à l'obligation de travail dominical ;
- Travail certains jours fériés et lors d'opérations fédératives ;
- Evènements nécessitant une présence régulière en nocturne.
- Respect des horaires de travail du service accueil et surveillance, conformément à l'accord ARTT.

Information complémentaire

Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs ou travailleuses handicapés.

Les candidatures seront examinées collégialement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimerait avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Envois des candidatures :

CV et lettre de motivation obligatoires (+ dernier arrêté de situation pour les candidats fonctionnaires) à envoyer au plus tard le **18/12/2025** : [CMN - Agent d'accueil et de surveillance H/F](#)